



SAGE SÈVRE NIORTAISE ET MARAIS POITEVIN

FICHE D'IDENTITÉ

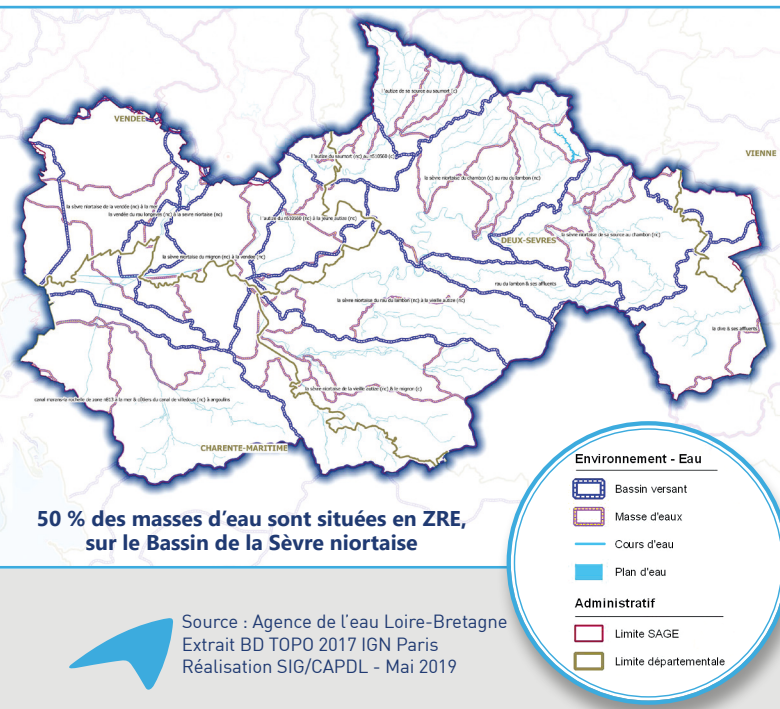
Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE



CARTE



EAU

- 4 masses d'eau superficielles.
- 11 masses d'eau souterraines.
- 2 captages Grenelle identifiés :
 - La Touche Poupard (79),
 - Corbelière (79).

3 700 km²

220 communes concernées,
soit environ 255 000 habitants

87% de terres agricoles

INFORMATIONS CLÉS

- Territoire à cheval entre les Deux-Sèvres (79), la Charente-Maritime (17), la Vendée (85) et la Vienne (86). Le périmètre est en cours de révision ; il devrait conduire à intégrer 11 communes supplémentaires de Charente-Maritime au SAGE. Ce nouveau périmètre (actuellement en enquête publique) est attendu pour le début de l'année 2026.
- 1 800 km de cours d'eau.
- État d'avancement : le SAGE, adopté définitivement par la CLE le 17 février 2010, a fait l'objet d'un audit en 2017. À la suite de celui-ci, la CLE s'est engagée dans une procédure de révision complète des documents, dont l'aboutissement est envisagé à l'horizon 2029.

Présidence	Elmano MARTINS
Animation	François JOSSE
Portage	Institution Interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise
Elus chambre d'agriculture	Philippe PRUNIER (85), Luc SERVANT (17), Antonin GOULARD (79)
Conseiller Chambre d'agriculture pilote	Asma ZARAA

AGRICULTURE

- 5 111 exploitations agricoles en 2000 (437 en Pays de la Loire en 2024).
- Prélèvements pour l'irrigation : entre 22,4 et 36,3 millions de m³/an (source : BNPE, 2026, données 2014 à 2023).



SAGE SÈVRE NIORTAISE ET MARAIS POITEVIN

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

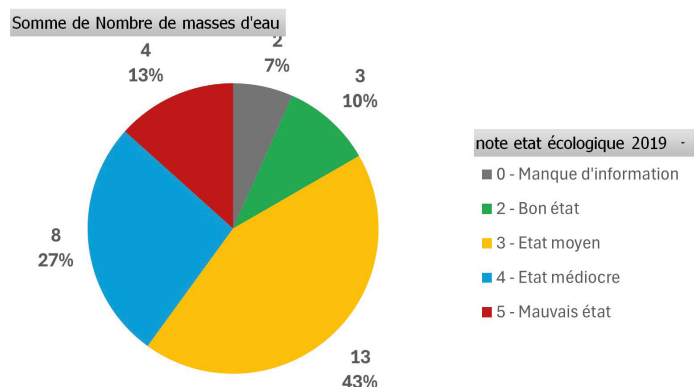
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



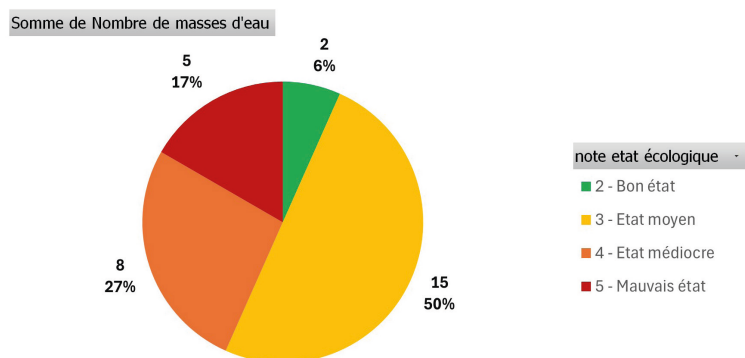
ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

Seules 2 masses d'eau du SAGE ont atteint un bon état écologique.

État écologique 2019



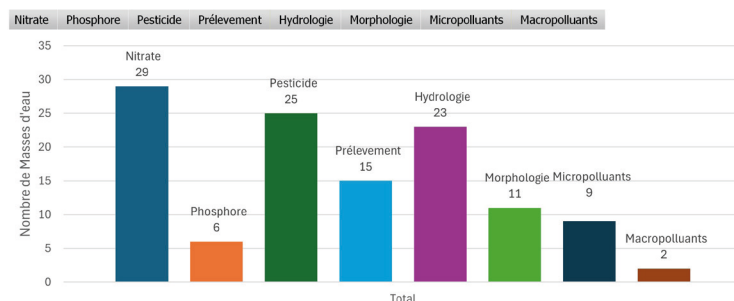
État écologique 2025



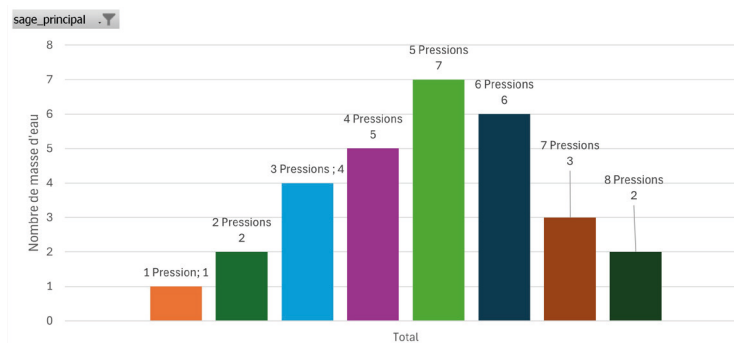
PRESSIONS

Les pressions les plus représentées sont les nitrates, les pesticides et l'hydrologie.

Nombre de masses d'eau par pression



Nombre de pressions par masse d'eau



Chaque masse d'eau est concernée par 1 à 8 pressions, avec une majorité autour de 7 pressions par masse d'eau.

9%

des masses d'eau superficielles en bon état écologique

75%

des masses d'eau concernées par la pression pollution diffuse



SAGE SÈVRE NIORTAISE ET MARAIS POITEVIN

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

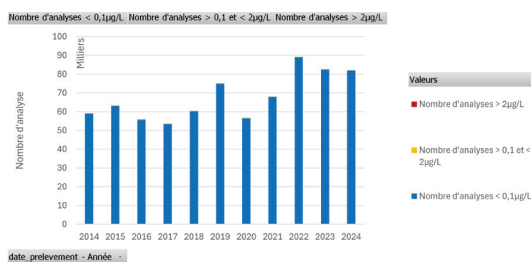


QUALITÉ DE L'EAU

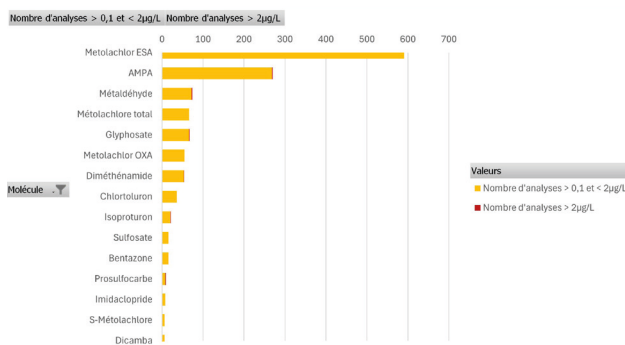
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2014 et 2024. Les molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (AMPA), des herbicides et des molluscicides (métaldéhyde).

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2014-2024



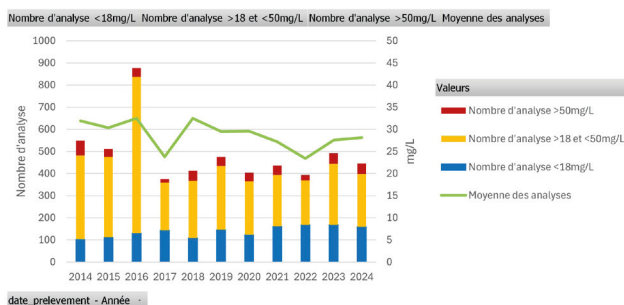
NITRATES

Entre 2014 et 2024 :

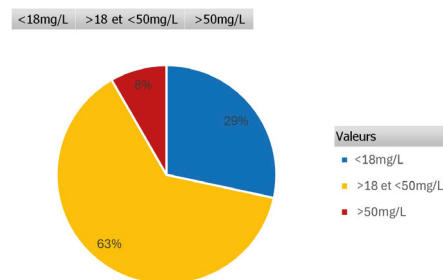
29 %

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024



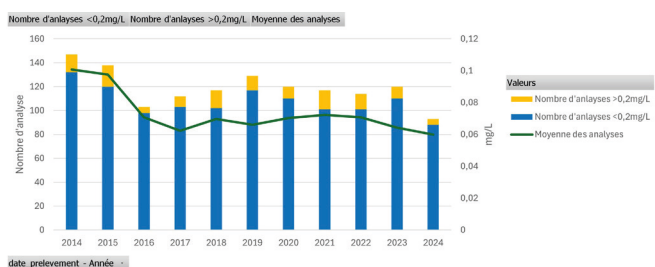
PHOSPHORE

Entre 2014 et 2024 :

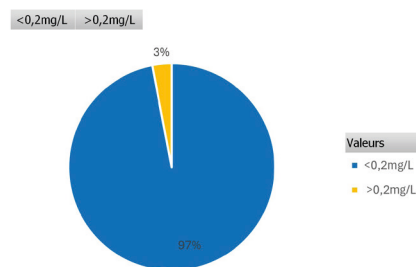
97 %

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024





SAGE SÈVRE NIORTAISE ET MARAIS POITEVIN

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



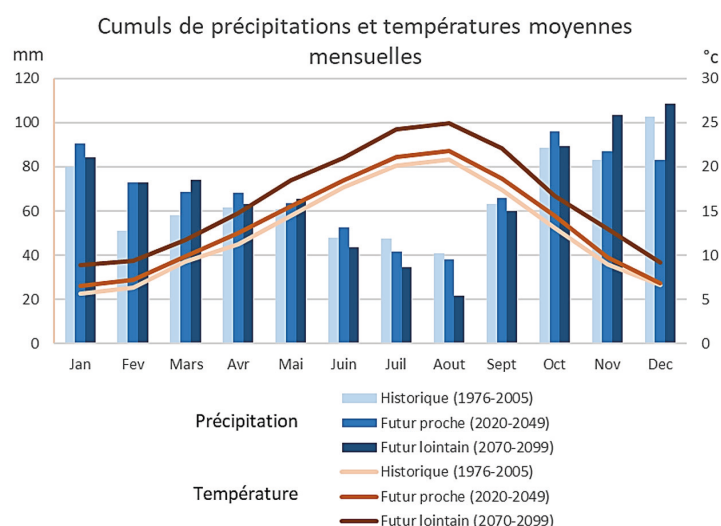
ENJEUX MAJORITAIRES

- Étude volume prélevable en cours :
 - nouvelle AUP en train d'être mise en place sur tout le bassin du Marais Poitevin.
- Études d'inventaires de tête de bassin versant.
- Inventaire des zones humides (quasiment achevée).
- Continuité écologique et taux d'étagement des cours d'eau.
- Contamination bactériologique et profil de vulnérabilité conchylicole.
- Travail d'actualisation des documents du SAGE actuel.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

- Tout nouveau drainage enterré sur les parcelles bordant les cours d'eau est interdit :
 - garantir l'efficacité des bandes enherbées et éviter tout transfert direct d'eaux résiduelles de drainage dans les cours d'eau.
- Obligation de déclaration pour les propriétaires ou exploitant d'une prise d'eau souterraine ou superficielle pour usages non domestiques, au préfet de département :
 - bilan de consommation d'eau annuel et sur les 3 dernières années.
- Interdiction de déversement des eaux de réserves de substitution vers le milieu aquatique.

QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO₂ qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

- 8 mm

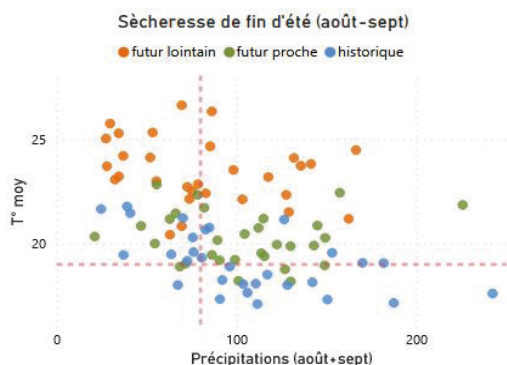
Futur proche

- 38 mm

Futur lointain



CULTURE D'HIVER



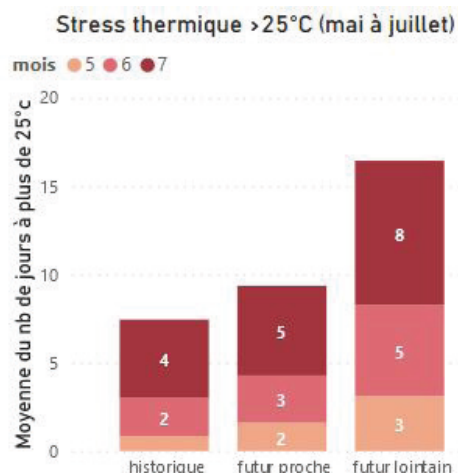
Difficulté des semis en fin d'été :

- des conditions de semis de plus en plus sèches et chaudes.

Augmentation du risque d'asphyxie racinaire pour les plantes les plus sensibles.

Augmentation des risques de bioagresseurs :

- pucerons fin automne sur les céréales,
- méligèthes, altises, et autres insectes sur colza.



Accélération de la fin de cycles :

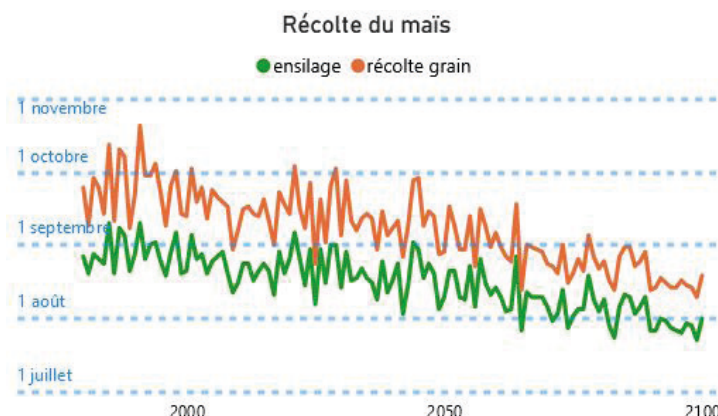
- impact moins fort de l'accélération des cycles à cause de la vernalisation.

Augmentation du risque d'échaudage :

- malgré l'accélération de la fin de cycle cultures.



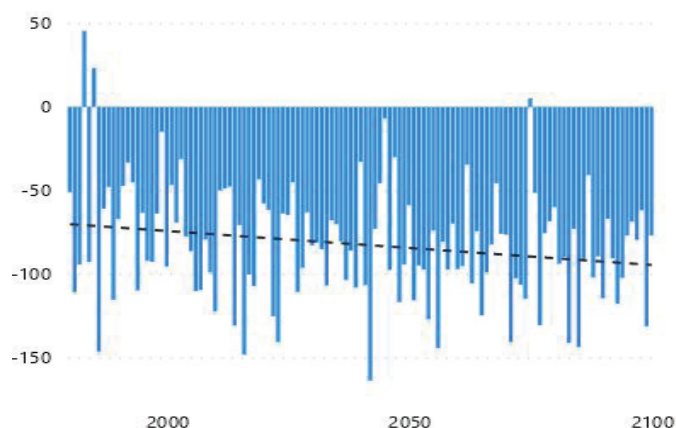
MAÏS



Accélération des stades :

- possibilité de changer de variété pour une plus tardive, à condition d'avoir de ne pas être limité par la disponibilité de l'eau,
- levée plus rapide,
- semi plus précoce possible.

Cumul BH entre 15 feuille et limite d'avortement des grains



Diminution de la disponibilité de l'eau :

- dégradation du bilan hydrique sur la période la plus critique de la plante.

Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du risque d'avoir un second vol de pyrale,
- remonter de la sesamie.

